

**COMMUNE DE VIGNIEU**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 16/2025**

<b>OBJET</b>	<b>Convention d'occupation de la salle des fêtes par Mme Sophie FERNANDEZ « Pass Your Joy » et tarifs à compter du 1er septembre 2025.</b>					
--------------	--	--	--	--	--	--

<i>Conseillers en exercice</i>	12	<i>Quorum</i>	7	<i>Présents</i>	11	<i>Pouvoir(s)</i>	0
<i>Votants pour</i>	11	<i>Votant(s) contre</i>	0	<i>Abstention(s)</i>	0		
<i>Date de convocation</i>							12 juin 2025

**L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin à 20 h 00,**

le conseil municipal de la commune de VIGNIEU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Camille REGNIER, Maire.

**Etaient présents :** Camille RÉGNIER, maire, Ana-Paula DUMARTEREY, Alain MARION, Christèle ZUCCOLO, Mickaël AUDOUAL, adjoints, Olivier JULIA, Stéphane MINCHIN, Hélène GROSSELIN, Ingrid BOLDI, Sébastien RIMBOD, Patrick FERRARIS

**Etaient absents excusés :** Céline DUBOIS

**Secrétaire de séance :** Hélène GROSSELIN

Mme le maire de Vignieu explique à l'assemblée que la salle est louée depuis deux années consécutives à Mme Sophie FERNANDEZ « Pass Your Joy », coach sportive, qui loue la salle des fêtes de Vignieu les lundis soirs pour proposer des activités sportives (sur adhésion payante) : zumba, hip-hop pour les enfants, renforcement musculaire...

Mme Sophie FERNANDEZ souhaite renouveler son contrat pour la nouvelle année scolaire 2025/2026, du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 juillet 2026.

Mme le maire informe le conseil que le tarif appliqué était de 15€ par heure de cours et propose que pour tout évènement organisé en-dehors des cours, il sera appliqué la moitié du tarif normalement appliqué lors d'une location par un particulier vignolais :

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : 245 € (tarif plein : 490 €)

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : 285 € (tarif plein : 570 €)

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Mme le maire et après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DECIDE** d'appliquer un tarif de 15€ par heure de cours ;

**DÉCIDE** d'appliquer 50% du tarif particulier domicilié sur Vignieu de location de la salle des fêtes pour tout évènement organisé ;

**AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention 2025-2026 avec Mme Sophie FERNANDEZ

Pour copie conforme :

En mairie, le 19 juin 2025

Le secrétaire de séance

Mme Hélène GROSSELIN

Madame le Maire  
Camille RÉGNIER

